



LA BONNE PAROLE

Organe de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

SOMMAIRE

Concours pour la création d'une statue, <i>E. R.-T. ; Ernest Cormier</i>	1
Notre carême de 1942	2
La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et le IIIe centenaire de Montréal, <i>Marie-Ange Madore</i>	3
L'enseignement, <i>L. de Lille</i>	4
A une jeune femme	6
Visites interprovinciales, <i>J. H. Biggar</i>	7
Assemblée du Comité féminin de la Commission des prix, <i>Ida L.-Cormier</i>	8
Journal des œuvres : Au Cercle Sainte-Marie — Chez les Ouvrières catholiques — Chez les Femmes d'affaires — Chez les Aides maternelles — Chez les Employées de bureau — Chez les Employées de magasin — Au Comité de la Visite des hôpitaux	9
Feu Mademoiselle Beaupré, <i>Solange Hone</i>	14
Commandements (1642-1942)	16

La Bonne Parole

REVUE MENSUELLE

CE QU'ELLE EST

- un LIEN qui sert à unir d'esprit et de coeur les Canadiennes-Françaises;
- un FOYER d'où rayonnent, sur tous les domaines de l'activité féminine, lumière et chaleur;
- un CENTRE où se rencontrent les bonnes volontés, désireuses de se dévouer avec plus d'efficacité aux oeuvres nationales;
- un MOYEN de propagande pour la diffusion des principes catholiques d'action sociale;
- un ORGANE indispensable à l'oeuvre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, d'abord auprès des diverses associations qui la composent et des comités par lesquels elle agit; puis auprès des oeuvres nationales étrangères qui font, comme nous, partie de l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Canada et Etats-Unis \$1.00 par an
Union postale \$1.30 par an

Un escompte de 50% est accordé aux membres des associations professionnelles, des Fédérations paroissiales et des communautés religieuses.

Le prix de l'abonnement doit être envoyé au Secrétariat de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 Est, rue Sherbrooke, Montréal.

Les abonnés de la "Bonne Parole" jouissent des privilèges de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et ont droit d'assister aux séances publiques, dont avis est donné dans les journaux. Les abonnés qui désirent des invitations personnelles et voudraient devenir membres actifs de la Fédération Nationale n'ont qu'à s'inscrire, en tout temps, au secrétariat de la Fédération Nationale, 853 Est, rue Sherbrooke, où les heures de bureau sont, le dimanche excepté: de 10 heures à midi et de 2 heures à 5 heures p.m. — Téléphone: FRontenac 2665.

Toute personne peut concourir à l'oeuvre de la "Bonne Parole": 10 en s'y abonnant; 20 en lui procurant de nouveaux abonnés; 30 en la faisant lire; 40 en lui procurant une collaboration littéraire; 50 en sollicitant des annonces à son intention.

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

Œuvre auxiliaire d'Action catholique

Aumônier: Monseigneur Philippe Perrier.

Présidentes-fondatrices: Madame F.-L. Béique et Madame Henri Gérin-Lajoie.

Présidente d'honneur: Madame Henri Gérin-Lajoie.

Bureau de direction: Mme Alfred Thibaudeau, présidente générale; Mme Edmond Brossard, vice-présidente; Mlle Georgette LeMoine, secrétaire générale; Mlle Maria Auclair, trésorière; Mlle Jeanne Lapointe, secrétaire-archiviste; Mme Eustachie Letellier de Saint-Just, rédactrice de "LA BONNE PAROLE"; Mme R.-A. Bouthillier, Mme Arthur Berthiaume, Mlle Hedwidge Lefebvre, Mlle Florine Phaneuf, Mme J.-A. Molleur, Mme Albert Dupuis, Mlle Laura Robert, Mlle Marie-Ange Madore, Mme Tancrede Jodoin, Mme P.-A. Robichaud, Mlle Alma Champoux, des Cercles de Fermières de la Province de Québec; Mlle Eglantine Phaneuf, Mme H. Végiard, présidente de la section de Saint-Lambert; Mlle Marie Cypihot, Mlle Emma Douesnard, Mme J.-J.-E. L'Espérance, Mlle Marie-Elise Bégin, Mlle Emérentienne Chagnon, présidente de la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises; Mlle Luce Brosseau.

Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, Conseil de Québec.

Les dames patronnesses des Oeuvres suivantes: l'Hôpital Notre-Dame; le Comité d'Administration de l'Hôpital Sainte-Justine; l'Assistance Maternelle, les Ecoles Ménagères Provinciales, la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises, les Cercles des Fermières de la Province de Québec; la Cour Villa-Maria des Forestières Indépendantes; l'Ecole d'Education familiale et sociale.

Fédérations et sections paroissiales: La Nativité de la Sainte-Vierge, d'Hochelaga; Très-Saint-Nom de Jésus, de Maisonneuve; Saint-Stanislas, Saint-Lambert, Saint-Ambroise, Côte Saint-Paul, Saint-Joseph; Notre-Dame du Perpétuel-Secours (Ville-Emard); Saint-Bernardin de Sienna, (Ville de Saint-Michel).

Associations professionnelles: Employés de magasin. Employés de bureau, Femmes d'affaires, Aides Maternelles, la Société des Ouvrières Catholiques (S.O.C.) et ses sections: La Nativité de la Sainte-Vierge, d'Hochelaga; Côte Saint-Paul, Lachine, Saint-Alphonse d'Youville, Sault-au-Récollet.

Comités: Comité des Oeuvres Economiques, Comité de la Visite des Hôpitaux, Comité de l'Economie Domestique, Comité des Questions Nationales, Comité de la Protection de la Jeune Fille, Comité féminin du IIIe centenaire de Montréal, Comité de la Croix-Rouge.

Principales œuvres accomplies par la Fédération et ses filiales

- Fondation des Associations professionnelles
- Fondation des Fédérations paroissiales
- Etablissement de Caisse de Secours
- Etablissement de Cours d'Enseignement Ménager
- Comité de lutte contre l'alcoolisme
- Amendements à la loi des licences
- Législation en faveur des Institutrices et des employées de bureau
- Comité des questions domestiques
- Comité de lutte contre la mortalité infantile
- Fondation de "Gouttes de lait"
- Participation aux expositions pour le bien-être de l'enfance
- Comité de lingerie d'autel et décoration d'église du Congrès Eucharistique
- Pèlerinage à Lourdes et à Rome
- Affiliation à l'Union Internationale des Ligues catholiques féminines
- Fondation de la Bonne Parole
- Comité du "Denier National"
- Comité des questions civiques
- Comité de la Croix Rouge
- Comité du Fonds Patriotique
- Comité de l'Assistance par le travail
- Comité central d'étude et d'action sociale
- Comité des Oeuvres économiques
- Comité de Rédaction de la BONNE PAROLE
- Comité d'Administration de la BONNE PAROLE
- Comité de la construction
- Comité du service social
- Comité de la Visite des hôpitaux
- Fichier Central de renseignements
- Comité de l'apostolat de la paix
- La réforme du Code civil en faveur de la femme.

N. B. — On peut devenir membre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste en s'inscrivant à son secrétariat: 853, rue Sherbrooke Est.

LA BONNE PAROLE

Vol. XXXI

Montréal, Février 1942

No 2

La création d'une statue

Aux autres initiatives, déjà prises par la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste pour marquer cette année la célébration du troisième centenaire de Montréal, s'ajoute aujourd'hui l'institution d'un concours pour la création d'une statue de la Vierge « Notre-Dame de Montréal ».

Commémorer par une statue de la Vierge la fondation de Montréal c'est, il nous semble, d'une éloquente et opportune façon, après trois siècles qui ont vu s'y maintenir sans déclin, tout au long de la marche du progrès, le culte de Marie, marquer les origines de la Métropole de 1942 qui porta à sa naissance le nom de Ville-Marie.

E. R.-T.

* * *

Concours sous les auspices de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste avec la coopération de la Commission du IIIe Centenaire de Montréal pour la création d'une statue de la Sainte Vierge, « Notre-Dame de Montréal ».

Parce que Montréal, dès sa fondation, a été placée sous la protection de la Sainte Vierge, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, avec la coopération de la Commission du IIIe Centenaire, met au concours la création d'une statue de la Sainte Vierge, « Notre-Dame de Montréal ».

Une somme de quatre cents dollars sera distribuée en prix. En principe, le premier prix sera de \$200.00 et le reste de la somme sera distribué au second prix et aux mentions honorables. Le jury aura le droit de fixer le montant des prix suivant le mérite des œuvres soumises au concours.

Le jury sera composé comme suit : M. Ernest Cormier, architecte, président ; R. P. Dom Paul Bellot ; Mlle Rolande Sicotte, artiste-peintre ; M. Pierre Normandeau, sculpteur-céramiste.

Pour s'inscrire au concours, les concurrents devront se procurer le programme officiel au Secrétariat de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke, Montréal. Le concours étant anonyme, les envois devront être signés d'un pseudonyme. La statue, objet du concours, mesurera 36 pouces, hauteur du socle non comprise. Toute liberté est laissée au concurrent quant au choix du caractère de sa statue ou des symboles qu'il jugera bon d'employer pour exprimer Notre-Dame, protectrice de Montréal. De même, au choix des con-

La Bonne Parole

REVUE MENSUELLE

CE QU'ELLE EST

- un LIEN qui sert à unir d'esprit et de coeur les Canadiennes-Françaises;
- un FOYER d'où rayonnent, sur tous les domaines de l'activité féminine, lumière et chaleur;
- un CENTRE où se rencontrent les bonnes volontés, désireuses de se dévouer avec plus d'efficacité aux oeuvres nationales;
- un MOYEN de propagande pour la diffusion des principes catholiques d'action sociale;
- un ORGANE indispensable à l'oeuvre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, d'abord auprès des diverses associations qui la composent et des comités par lesquels elle agit; puis auprès des oeuvres nationales étrangères qui font, comme nous, partie de l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Canada et Etats-Unis \$1.00 par an
Union postale \$1.30 par an

Un *escompte* de 50% est accordé aux membres des associations professionnelles, des Fédérations paroissiales et des communautés religieuses.

Le prix de l'abonnement doit être envoyé au Secrétariat de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 Est, rue Sherbrooke, Montréal.

Les abonnés de la "Bonne Parole" jouissent des privilèges de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et ont droit d'assister aux séances publiques, dont avis est donné dans les journaux. Les abonnés qui désirent des invitations personnelles et voudraient devenir membres actifs de la Fédération Nationale n'ont qu'à s'inscrire, en tout temps, au secrétariat de la Fédération Nationale, 853 Est, rue Sherbrooke, où les heures de bureau sont, le dimanche excepté: de 10 heures à midi et de 2 heures à 5 heures p.m. — Téléphone: FRontenac 2665.

Toute personne peut concourir à l'oeuvre de la "Bonne Parole": 1o en s'y abonnant; 2o en lui procurant de nouveaux abonnés; 3o en la faisant lire; 4o en lui procurant une collaboration littéraire; 5o en sollicitant des annonces à son intention.

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

Œuvre auxiliaire d'Action catholique

Aumônier: Monseigneur Philippe Perrier.

Présidentes-fondatrices: Madame F.-L. Béique et Madame Henri Gérin-Lajoie.

Présidente d'honneur: Madame Henri Gérin-Lajoie.

Bureau de direction: Mme Alfred Thibaudeau, présidente générale; Mme Edmond Brossard, vice-présidente; Mlle Georgette LeMoine, secrétaire générale; Mlle Maria Auclair, trésorière; Mlle Jeanne Lapointe, secrétaire-archiviste; Mme Eustache Letellier de Saint-Just, rédactrice de "LA BONNE PAROLE"; Mme R.-A. Bouthillier, Mme Arthur Berthiaume, Mlle Hedwidge Lefebvre, Mlle Florine Phaneuf, Mme J.-A. Molleur, Mme Albert Dupuis, Mlle Laura Robert, Mlle Marie-Ange Madore, Mme Tancrede Jodoin, Mme P.-A. Robichaud, Mlle Alma Champoux, des Cercles de Fermières de la Province de Québec; Mlle Eglantine Phaneuf, Mme H. Végiard, présidente de la section de Saint-Lambert; Mlle Marie Cypihot, Mlle Emma Douesnard, Mme J.-J.-E. L'Espérance, Mlle Marie-Elise Bégin, Mlle Emérentienne Chagnon, présidente de la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises; Mlle Luce Brosseau.

Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, Conseil de Québec.

Les dames patronnesses des Oeuvres suivantes: l'Hôpital Notre-Dame; le Comité d'Administration de l'Hôpital Sainte-Justine; l'Assistance Maternelle, les Ecoles Ménagères Provinciales, la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises, les Cercles des Fermières de la Province de Québec; la Cour Villa-Maria des Forestières Indépendantes; l'Ecole d'Education familiale et sociale.

Fédérations et sections paroissiales: La Nativité de la Sainte-Vierge, d'Hochelaga; Très-Saint-Nom de Jésus, de Maisonneuve; Saint-Stanislas, Saint-Lambert, Saint-Ambroise, Côte Saint-Paul, Saint-Joseph; Notre-Dame du Perpétuel-Secours (Ville-Emard); Saint-Bernardin de Sienne, (Ville de Saint-Michel).

Associations professionnelles: Employés de magasin, Employés de bureau, Femmes d'affaires, Aides Maternelles, la Société des Ouvrières Catholiques (S.O.C.) et ses sections: La Nativité de la Sainte-Vierge, d'Hochelaga; Côte Saint-Paul, Lachine, Saint-Alphonse d'Youville, Sault-au-Récollet.

Comités: Comité des Oeuvres Economiques, Comité de la Visite des Hôpitaux, Comité de l'Economie Domestique, Comité des Questions Nationales, Comité de la Protection de la Jeune Fille, Comité féminin du IIIe centenaire de Montréal, Comité de la Croix-Rouge.

Principales œuvres accomplies par la Fédération et ses filiales

- Fondation des Associations professionnelles
- Fondation des Fédérations paroissiales
- Etablissement de Caisses de Secours
- Etablissement de Cours d'Enseignement Ménager
- Comité de lutte contre l'alcoolisme
- Amendements à la loi des licences
- Législation en faveur des Institutrices et des employées de bureau
- Comité des questions domestiques
- Comité de lutte contre la mortalité infantile
- Fondation de "Gouttes de lait"
- Participation aux expositions pour le bien-être de l'enfance
- Comité de lingerie d'autel et décoration d'église du Congrès Eucharistique
- Pèlerinage à Lourdes et à Rome
- Affiliation à l'Union Internationale des Ligues catholiques féminines
- Fondation de la Bonne Parole
- Comité du "Denier National"
- Comité des questions civiques
- Comité de la Croix Rouge
- Comité du Fonds Patriotique
- Comité de l'Assistance par le travail
- Comité central d'étude et d'action sociale
- Comité des Oeuvres économiques
- Comité de Rédaction de la BONNE PAROLE
- Comité d'Administration de la BONNE PAROLE
- Comité de la construction
- Comité du service social
- Comité de la Visite des hôpitaux
- Fichier Central de renseignements
- Comité de l'apostolat de la paix
- La réforme du Code civil en faveur de la femme.

N. B. — On peut devenir membre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste en s'inscrivant à son secrétariat: 853, rue Sherbrooke Est.

LA BONNE PAROLE

Vol. XXXI

Montréal, Février 1942

No 2

La création d'une statue

Aux autres initiatives, déjà prises par la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste pour marquer cette année la célébration du troisième centenaire de Montréal, s'ajoute aujourd'hui l'institution d'un concours pour la création d'une statue de la Vierge « Notre-Dame de Montréal ».

Commémorer par une statue de la Vierge la fondation de Montréal c'est, il nous semble, d'une éloquente et opportune façon, après trois siècles qui ont vu s'y maintenir sans déclin, tout au long de la marche du progrès, le culte de Marie, marquer les origines de la Métropole de 1942 qui porta à sa naissance le nom de Ville-Marie.

E. R.-T.

* * *

Concours sous les auspices de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste avec la coopération de la Commission du IIIe Centenaire de Montréal pour la création d'une statue de la Sainte Vierge, « Notre-Dame de Montréal ».

Parce que Montréal, dès sa fondation, a été placée sous la protection de la Sainte Vierge, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, avec la coopération de la Commission du IIIe Centenaire, met au concours la création d'une statue de la Sainte Vierge, « Notre-Dame de Montréal ».

Une somme de quatre cents dollars sera distribuée en prix. En principe, le premier prix sera de \$200.00 et le reste de la somme sera distribué au second prix et aux mentions honorables. Le jury aura le droit de fixer le montant des prix suivant le mérite des œuvres soumises au concours.

Le jury sera composé comme suit : M. Ernest Cormier, architecte, président ; R. P. Dom Paul Bellot ; Mlle Rolande Sicotte, artiste-peintre ; M. Pierre Normandeau, sculpteur-céramiste.

Pour s'inscrire au concours, les concurrents devront se procurer le programme officiel au Secrétariat de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke, Montréal. Le concours étant anonyme, les envois devront être signés d'un pseudonyme. La statue, objet du concours, mesurera 36 pouces, hauteur du socle non comprise. Toute liberté est laissée au concurrent quant au choix du caractère de sa statue ou des symboles qu'il jugera bon d'employer pour exprimer Notre-Dame, protectrice de Montréal. De même, au choix des con-

currents, les envois pourront être en matière définitive, pierre, bois, bronze, plomb doré, céramique, etc., ou encore en plâtre patiné donnant l'aspect de la matière définitive choisie. Les concurrents conserveront la propriété de leurs envois, toutefois le concurrent à qui le premier prix aura été décerné devra donner sans frais une copie en plâtre de son envoi à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. La décision du jury, quant à l'interprétation des conditions du concours et quant à la distribution et à la répartition des prix, sera finale et sans appel.

Avec son envoi, chaque concurrent devra remettre au Secrétariat une enveloppe cachetée contenant un exemplaire du programme officiel au bas duquel est le bulletin d'inscription à remplir par le concurrent. A l'extérieur de l'enveloppe on n'écrira que le pseudonyme et la mention « Concours Notre-Dame de Montréal ». Les envois seront reçus au Siège de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke, Montréal, jusqu'au mercredi 5 août 1942 à midi, heure à laquelle le concours sera clos.

Le Président du jury : Ernest CORMIER

NOTRE CARÊME DE 1942

Lui aussi s'adaptera aux circonstances traversées et sera plus chrétien et plus charitable. Il sera consacré davantage à la prière confiante et persévérante qui transporte les montagnes et nous obtiendra la paix mondiale. Nous accepterons chrétiennement nos épreuves de l'heure présente qui sont de tous les lieux et portent tous les noms. Pour les uns c'est l'angoisse du cœur, la déchirante séparation et ses conséquences, l'isolement moral, le poids des responsabilités. Pour les autres et, disons-le, pour tous, les difficultés d'ordre matériel et financier.

Rappelons-nous que la souffrance est la rançon des âmes. Au milieu de cette universelle angoisse et de cette vie désaxée il y a tant d'âmes tentées et défaillantes. Saisissons tous les occasions qui nous sont offertes à profusion pour les encourager, les soutenir par la parole, la saine lecture, le bon exemple. Montrons-leur notre compréhension de leur situation et notre efficace souci de l'adoucir. La bonté, la sérénité, l'optimisme au foyer et dans nos relations sociales opèrent des merveilles et contribuent au rapprochement des différentes classes de la société.

L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE EST INDISPENSABLE

Cet hôpital accueille les enfants malades sans distinction de race, de religion ou de fortune. Combien de petits y ont passé depuis le patient de la première heure, en 1907, jusqu'aux milliers d'enfants qui, aujourd'hui, viennent frapper à la porte de cette maison de bienfaisance et de charité !

LA FÉDÉRATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE ET LE III^e CENTENAIRE DE MONTRÉAL

Pour la quatrième fois depuis 1938 la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste convoquait, le samedi 10 janvier, nos principales associations et institutions féminines tant religieuses que laïques, anglaises que françaises, afin de discuter la participation des femmes à la célébration du 3^e centenaire de Montréal et pour préparer un plan d'action en vue d'une étroite collaboration avec les autorités civiles, suivant le désir déjà exprimé par le Maire de Montréal.

Une cinquantaine de nos principales associations féminines avaient répondu à l'appel et envoyé des représentantes à cette assemblée présidée par Mme Alfred Thibaudeau, présidente générale de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste.

Après échange de vues, voici le programme qui fut arrêté pour être soumis à l'approbation de la Commission du III^e Centenaire : un thé-causerie qui aura lieu au Cercle Universitaire, où la conférencière sera Mlle Marie-Claire Daveluy, qui parlera des « Sources de l'histoire de Montréal » ; au cours du mois de septembre, sera donnée à Montréal la première d'un opéra comique dont M. Eugène Lapiere est l'auteur des paroles et de la musique ; aux premiers beaux jours du printemps, les femmes de Montréal seront invitées à visiter avec un guide autorisé les endroits historiques de l'île de Montréal ; l'hommage qui est rendu chaque année le 17 mai à Jeanne Mance, dont le monument se trouve dans les jardins de l'Hôtel-Dieu, prendra cette année un éclat particulier ; afin de rappeler la célébration de la fête de l'Assomption, par les premiers habitants de Ville-Marie et la promenade qu'ils firent, ce jour-là, à la montagne sous la direction d'un sauvage, il y aura, cette année, en ce jour du 15 août, une messe célébrée en plein air à la montagne, et l'après-midi un sketch sera joué qui reproduira la scène qui dût se dérouler en ce jour du 15 août 1642. Parmi les autres initiatives prises à l'occasion de cette assemblée, nous citons encore celle de demander aux femmes de Montréal de fleurir fenêtres et parterres en cet été de 1942 ; la création d'un costume féminin national ; celle d'un comité d'étude et de recherches historiques ; l'organisation d'un concours pour le modelé suivant l'idéal canadien d'une statue moderne de Notre-Dame de Montréal ; la continuation du concours de personnages historiques, étant donné que quelques-uns des principaux, tels Mme de Bullion, Dollard des Ormeaux, les dames d'Ailleboust, Notre-Dame de Montréal, Mme Charles LeMoyne, le marquis de Vaudreuil, Cavelier de la Salle, Mère Marie-Anne, Mme Jacques Viger, Sieur du Luth, Radisson, ne figurent pas parmi les personnages qui furent présentés (exécutés) lors du premier concours qui remporta un si beau succès et dont les personnages figurent en ce moment au Musée de Notre-Dame.

Afin de faire suite à ces diverses propositions, des comités seront formés et chargés de veiller à leur bonne exécution.

La Présidente du Comité des questions nationales :

Marie-Ange MADORE

L'ENSEIGNEMENT

Quelle est belle la part de ces femmes qui consacrent toute leur vie à un idéal aussi élevé que celui d'instruire et d'éduquer la jeunesse. Très nombreuses sont celles qui s'orientent dans cette voie ; plus rares celles qui en mesurent à l'avance toute la portée et toutes les exigences. C'est la profession la plus « féminine », la plus maternelle aussi, et assurément la plus adéquate à la constitution même de la femme. La plupart des activités professionnelles, en effet, éloignent la femme de son axe : la famille, l'enfant. Toutes nécessitent aussi certains efforts intellectuels et physiques, plus ou moins opposés à l'existence calme et régulière qu'exige le tempérament féminin. L'enseignement, au contraire, est une maternité spirituelle, qui s'étend à un cercle social au delà de la famille. Aussi exige-t-il des aptitudes sérieuses, car les erreurs de formation de l'enseignement forment tache d'huile dans la société, puisqu'il s'adresse non à tels enfants d'une famille donnée en âge de formation, mais à un grand nombre d'enfants ou de jeunes gens passant par couches successives dans les mains pétrissantes de l'institutrice ou du professeur.

Il y a plusieurs orientations diverses dans l'enseignement, des jardins d'enfants à l'enseignement supérieur donné par les universités en passant par les classes primaires, les écoles secondaires : lycées, écoles normales, primaires et supérieures, écoles professionnelles et techniques, écoles sociales. A celles que cette profession tente, de choisir judicieusement ce qui répond à leurs tendances individuelles. Le rendement sera en fonction des capacités personnelles de chacune, mais aussi en raison directe de la conscience et de l'enthousiasme généreux qu'elles mettront dans la pratique de leur mission. Car, n'hésitons pas à le reconnaître, il s'agit ici plus de mission que de profession. Victor Hugo a très justement dit « formez bien cette tête, si vous ne voulez pas qu'on la coupe plus tard ». Et le grand philosophe grec Platon n'hésite pas à affirmer dans sa « République » : « Tout dépend des commencements, surtout à l'égard des jeunes gens et des enfants ; parce qu'à cet âge l'âme encore tendre reçoit aisément toutes les impressions qu'on veut lui donner ».

Les jeunes filles, qui s'engagent donc dans la voie pédagogique, doivent voir si elles ont les qualités essentielles exigées : l'intelligence et l'instruction voulues ; la patience, la persévérance, le sens de l'autorité, le prestige physique et moral, le don de la méthode, l'enthousiasme, la générosité d'âme, le sens de la justice et de la vérité. Apulée dit à ce sujet que ceux qui instruisent la jeunesse ne doivent s'attacher à rien plus ardemment qu'à leur inspirer l'amour de la vertu et, par la morale qu'ils lui prêchent par les principes dont ils la pénètrent, leur devoir est de les habituer à obéir, soit comme subordonnés, soit comme maîtres aux lois de la justice. Mais comment enseigner la justice si on ne la pratique soi-même et de quelle manière imposer la vérité si méconnaissant soi-même la vérité on pêche non en parole mais en exemple ?

N'aller vers l'enseignement que dans le but de gagner de l'argent ou d'avoir un emploi stable, un certain prestige, une situation honorable, c'est faire fausse route tant pour soi que pour la jeunesse qui sera confiée à vos mains et pour la société qui est en droit d'attendre de vous autre chose. Pour vous, il y aura cent emplois plus lucratifs, tout aussi stables, cent emplois qui vous conféreront le prestige extérieur auquel vous prétendez.

Enseigner, c'est se donner. Enseigner, c'est aimer les enfants des autres comme s'ils étaient les siens ; c'est leur livrer le meilleur de soi-même : les dons de l'intelligence, les fruits de vos études, le labeur de vos longues années d'études, c'est s'abaisser au niveau de ceux qui ignorent ou connaissent mal, c'est patiemment les redresser ; c'est éveiller telle lumière qui couve dans l'enfant ou l'étudiant, leur faire entrevoir des horizons nouveaux, plus vastes, plus nobles, c'est pétrir en artiste les âmes, qui vous sont confiées. Un artiste est-il jamais jaloux de son œuvre ; n'est-elle pas cent fois plus que lui-même et qu'y contemple-t-il avec des yeux plus clairvoyants que les autres, sinon les clartés profondes de son âme à lui ? Il m'a été donné de rencontrer de grands écrivains, ceux-là ne regardaient pas à déverser leurs conseils sur les jeunes qui s'adressaient avidement à eux ; ils ne croyaient pas, comme certains d'entre eux, qu'eux seuls avaient le privilège de la plume, ils n'avaient pas l'obsession du concurrent de l'avenir ; ceux-là étaient généreusement artistes. Ainsi faut-il être dans le domaine de l'enseignement : éclairer, passer le flambeau haut la main, être animateur, éveilléur d'âmes et de consciences.

L'Action Catholique, merveilleux rayonnement de l'activité des laïcs sur la société, trouve de précieux auxiliaires dans les membres du corps enseignant catholique. Apprenant aux esprits à mieux s'affiner, on leur enseigne conséquemment à mieux juger, jugeant mieux ils peuvent mieux aussi établir une hiérarchie des valeurs et mettre les forces surnaturelles de l'existence à leur vraie place.

Une belle formation de la jeunesse doit avoir sa répercussion dans la vie de la société : en effet, dans la mesure où le niveau des hommes s'élève, les familles sont plus unies ; les enfants mieux élevés, les actes de violence plus rares, les fonctionnaires plus dévoués, les commerçants plus honnêtes, les ouvriers plus consciencieux et, par extension, les dirigeants plus sages. Ainsi le but principal de l'instruction est de développer la valeur humaine de l'homme en ouvrant son esprit aux préoccupations désintéressées correspondant aux transcendants de l'être : le Vrai, le Bien, le Beau.

La voie est belle : l'Enfant, c'est l'homme de demain. Professeurs, institutrices, éducatrices, l'humanité sera ce que vous l'aurez faite.

L. de LILLE



Je crois bien que c'est lorsqu'on est le plus abattu que l'on doit désirer avec le plus d'amour l'Eucharistie et, quant à moi, c'est à ces heures-là que je me retourne avec le plus de confiance vers le Maître à qui je suis désormais.

Ernest PSICHARI

A une jeune femme

Confortablement installé dans son fauteuil, les pieds dans ses pantoufles, Jacques s'absorbe dans la lecture de son journal pendant que sa femme range la vaisselle. Ils sont mariés depuis un an ; ils s'aiment profondément : Jacques est un excellent mari, travailleur, sobre, affectueux ; sa femme est une parfaite ménagère dont la maison bien ordonnée offre à leur amour un cadre intime. Et cependant, ils ne sont pas complètement heureux...

Ce soir, justement, Jeanne désire bavarder, elle interpelle son mari et entreprend de lui raconter sa journée. Visiblement ennuyé, il ne répond que par monosyllabes à son bavardage léger et fatigant. Finalement il s'énerve et lui lance : « Ne peux-tu donc me laisser lire mon journal en paix ! »

Jeanne, d'abord interdite, se fâche et lui lance : « Si cela ne t'intéresse pas de savoir ce que j'ai fait pendant la journée, je ne te dirai plus rien... »

Et les voilà qui se boudent pendant toute la soirée et cela se termine pour Jeanne par une crise de larmes qui la tient éveillée jusque bien tard : « Pourquoi Jacques qui, d'habitude, demande lui-même le récit de sa journée, l'a-t-il accueillie ce soir de cette façon ? Que les hommes sont donc injustes ! » Lui, de son côté, songe : « Ah ! ces femmes ! quelles bizarres créatures ! La voilà qui pleure comme une enfant ! C'est ennuyeux ! Mais, après tout, elle n'avait qu'à me laisser tranquille ! » Et ils s'endorment sans s'être réconciliés...

* * *

Jeune femme ! Ne savez-vous pas qu'avec votre mari il faut savoir choisir le moment ? Ce n'est pas lorsqu'il est fatigué ou absorbé par une lecture ou un travail qu'il faut essayer d'attirer son attention sur un autre sujet. Respectez son désir de calme, de paix ; parlez-lui à un autre moment. Le bonheur conjugal est un art, parfois difficile. Il faut savoir « comment » parler et surtout « quand » et à « qui » l'on parle. Pour être vraiment heureuse, il vous faut étudier le caractère de votre mari : ses tendances d'homme et aussi son tempérament et sa mentalité particulière.

SAGESSE

Vivez selon vos moyens et faites des réserves. L'épargne régulière assure contre les mauvais jours et apporte la sécurité, le confort, l'aisance. Vous prendrez des habitudes d'économie lorsque vous aurez un compte d'épargne à la

Banque Canadienne Nationale

Actif : plus de \$170,000,000

537 bureaux au Canada

66 succursales à Montréal

VISITES INTERPROVINCIALES

Société privée, « Visites Interprovinciales » se propose d'améliorer les relations entre les Canadiens anglais et les Canadiens français, d'abord en recueillant des renseignements confidentiels sur les jeunes gens et les jeunes filles, et leurs familles, dans les deux groupes, pour que les jeunes anglo-canadiens puissent passer leurs vacances dans les familles canadiennes françaises et vice versa, soit en payant, soit à titre de l'échange ; par là ils apprendront mieux la langue, ils deviendront des citoyens capables de se mieux comprendre et estimer.

Pendant l'hiver on a envoyé des lettres à 1 500 personnes qui avaient déjà marqué leur intérêt pour le mouvement. Le ministre de l'Education de l'Ontario accepta d'adresser des circulaires aux Principaux des écoles et il désigna un représentant dans le comité de Toronto. Le surintendant de l'Instruction publique de Québec envoya une circulaire aux Inspecteurs d'écoles. Le Canada français, la Revue Dominicaine, d'autres revues, la presse quotidienne, insérèrent des articles explicatifs.

D'avril à juillet, il y eut un échange d'environ mille lettres pour organiser des visites ; presque chaque jour il y eut des entrevues pour renseignements. M. Richard M. Saunders, professeur à l'Université de Toronto, passa trois semaines à Montréal, Québec et Chicoutimi, et rencontra plusieurs intéressés ; il parla au poste radiophonique de Chicoutimi. M. V. H. K. Lang fit également une tournée de trois semaines dans les villages de la rive sud du Saint-Laurent.

Il y eut cet été 105 visiteurs, vingt de langue française dans les familles anglaises, 84 de langue anglaise dans des familles de langue française. Vingt-cinq (25) furent des échanges de famille à famille ; 6 furent des visites payantes ; dix (10) furent gratuites. En deux cas la société fournit une petite aide financière. Le maire de Montréal envoya un de ses enfants dans une famille de Toronto ; les membres du cabinet provincial de Québec, les citoyens de Lotbinière, l'Université de Toronto, l'école Bishop Strachan et le Upper Canada College sont de ceux qui ont montré le plus vif intérêt pour ce mouvement. Quelques visiteurs ont gagné les frais de leur séjour en travaillant sur la ferme pendant les vacances.

Le professeur Saunders nous a remis un rapport de son voyage, dont il faudrait citer de larges extraits : « La partie la plus intéressante de mon voyage, c'est la cordialité et la coopération dont on m'a entouré. A Montréal j'ai eu la faveur de loger au Cercle Universitaire. M. Emile Vaillancourt m'a constamment facilité mon travail. De même M. Auguste Angers, un avocat de marque. Ils sont le président et le secrétaire du comité local, dont Mgr Olivier Maurault et le R. P. Joseph Paré, jésuite, sont membres. Par des allocutions à la radio et par des articles dans les journaux, par sa famille même, M. Vaillancourt a fortement contribué aux échanges et aux succès de cette coopération qu'on cherche à établir entre Canadiens des deux langues ».

*Le secrétaire et directeur du Upper
Canada College de Toronto :*

J. H. BIGGAR

ASSEMBLÉE DU COMITÉ FÉMININ DE LA COMMISSION DES PRIX

Sous les auspices de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, à la demande de Mme Pierre Casgrain, une assemblée des présidentes — ou représentantes — des différentes associations féminines du district de Montréal a été convoquée et tenue le 31 janvier, dans le but d'organiser un Comité consultatif féminin qui travaillerait en collaboration avec la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. A l'effet de prévenir l'inflation et la hausse exorbitante des prix, le gouvernement vient d'instituer « Le Plafond des Prix ». Pour donner le mot d'ordre à toutes les ménagères, la Commission suggère d'organiser une grande assemblée, à laquelle seraient convoquées toutes les femmes canadiennes. A cette assemblée, des personnes renseignées leur donneront des renseignements utiles afin de leur faire comprendre leurs responsabilités dans cet effort de guerre, d'une importance nationale.

M. L.-C. Robitaille, représentant de la Commission pour le district de Montréal, assistait à l'assemblée et sut faire valoir, devant l'auditoire vivement intéressé, tous les bienfaits que nous devons attendre de cette entreprise.

Mesdames Alfred Thibaudeau, Pierre Casgrain et les membres du Comité de nomination de cette assemblée élirent le Comité consultatif. Ce comité sera composé de Mesdames Tanerède Jodoin, présidente ; Letellier de Saint-Just, Georges Garneau, Albert Décarie, Gérard Parizeau, O. Lafortune, A. Lefebvre, Maurice Cormier, Mlles Marcelle Barthe, Renée Morin et Hélène Lamontagne.

Les devoirs du Comité sont de référer les plaintes et les suggestions à la Commission ; dresser un plan dans le but de renseigner les femmes de la région, sur les activités de la Commission ; organiser un groupe d'oratrices dans le but d'expliquer le travail de la Commission ; établir des sous-comités dans les différents centres de la province ; stimuler l'intérêt public. Enfin, par tous les moyens possibles, assurer le succès de cette initiative du gouvernement.

A l'issue de l'assemblée, l'honorable Philippe Brais, accompagné de MM. Réal Panet-Raymond et Andrew Beaubien, fit un vibrant appel aux dames en faveur du Deuxième Emprunt de Guerre. M. Brais expliqua la nécessité qu'il y a pour tous les Canadiens de souscrire à l'Emprunt de Guerre. Il donna un exposé de la situation qui existe dans les pays conquis et le tableau navrant qu'il nous fit entrevoir pendant quelques instants ne fut pas sans nous émouvoir. Nous sommes restées songeuses en face de nos responsabilités de l'heure.

Ida L.-CORMIER



Il y a en nous quelque chose qui désire Dieu... J'ai besoin de Dieu. Ce qu'on apprend de la vie, de ses horreurs, de ses fatigues, c'est la volupté d'être seul avec Dieu.

Maurice BARRÈS

JOURNAL DES OEUVRES

● AU CERCLE SAINTE-MARIE

5 décembre 1941 — Mlle Anne-Marie Gaulin présente un intéressant commentaire de la tempête apaisée sur le lac de Génésareth. Ce miracle est une annonce des furieux combats que l'Eglise aura à soutenir au cours des siècles. Le R. Père Dubois tient à souligner que l'âme humaine est aussi assaillie par la tempête et que, sans la grâce divine, nous devenons tôt ou tard des naufragés. De plus, ajoute-t-il, nous devons garder le ferme espoir que l'Eglise finira par triompher de la terrible tempête moderne, même si c'est la plus épouvantable qu'elle ait jamais traversée.

Après la lecture du rapport de la réunion précédente par la secrétaire, Mlle Madeleine Thibaudeau est invitée à nous guider au pays de Palestine, sur les pas de Jésus. Vues et photos projetées sur l'écran sont accompagnées d'intéressantes explications. La vie en ce pays semble n'avoir pas bougé depuis les temps bibliques, nous dit notre conférencière, qui nous fit aussi voir un magnifique costume brodé ainsi que divers bijoux portés par les Orientales. Désormais, lorsque nous étudierons l'Évangile, nous pourrons nous représenter les lieux où se sont déroulés les divers épisodes de la vie du Christ et mieux aussi nous pénétrer de son ambiance. Cette causerie suscita donc un très vif intérêt.

La secrétaire : F. BÉLANGER

22 janvier 1942 — Cette réunion débute par l'échange habituel des vœux de bonne année. Notre aumônier formule le souhait que nous venions de plus en plus nombreuses à ces réunions de cercle qui, en plus de fournir aux membres une saine distraction, leur procurent le précieux avantage d'accroître leurs connaissances.

A la demande du Comité Central de la Fédération des Cercles d'étude, nous étudierons, en cette année du 3^e centenaire de notre ville, quelques grandes figures de notre histoire. Mlle Pauline Prénoveau nous présente ce soir l'inoubliable fondatrice de notre Hôtel-Dieu, Jeanne Mance, l'intime collaboratrice de M. de Maisonneuve dans l'établissement de Montréal et qui, par son ingéniosité, la sauva deux fois d'une ruine imminente. Ses travaux et ses talents lui ont mérité le glorieux titre de co-fondatrice de Ville-Marie. La conférencière, qui a su si vivement nous intéresser, est chaleureusement félicitée pour son magnifique travail. Puis, de nouveau, sous l'habile direction de Mlle Thibaudeau, nous continuons notre pèlerinage en Terre-Sainte. Cette fois, nous visitons la Judée : Emmaüs, Béthanie, Jéricho, et tout spécialement Jérusalem qu'ont illustrée la vie et la passion de Notre-Seigneur. En notre nom, le R. Père exprime à Mlle Thibaudeau notre vive gratitude.

La Présidente : Emérentienne CHAGNON

● CHEZ LES OUVRIÈRES CATHOLIQUES

21 décembre 1941 — Après le programme de routine, Mlle la présidente présenta le R. Père E. Brassard, C. S. C., l'invité du jour. Il fit dérouler devant nous quelques films représentant la vie du Vénérable Frère André, un pèlerinage à l'Oratoire, etc. Ce fut un agréable après-midi. Le R. Père Brassard donna des détails très intéressants sur la basilique, la construction et l'érection du dôme, les différents matériaux employés, etc. Documenté comme l'est le P. Brassard, il voulut bien répondre avec courtoisie aux questions qui lui furent posées. Mlle Douesnard remercia le R. Père et formula le désir de le voir revenir à la S. O. C.

Quelques élèves de Mme Audet firent les frais du programme récréatif. Il y eut tirage d'un prix de présence et le Salut du Très-Saint-Sacrement fut chanté par le R. P. Sanschagrin, O. M. I. Les membres de la chorale firent les frais du chant.

La secrétaire : Marcelle BÉLANGER

18 janvier — Réunion mensuelle de la S. O. C. La présidente, Mlle Douesnard, offrit ses souhaits de bonne année et ses remerciements pour les vœux reçus de toutes parts. Elle présenta notre nouvel aumônier, le R. Père Asselin, O. M. I., et l'assura de la collaboration de tous les membres pour lui rendre la tâche facile et continuer l'œuvre de la S. O. C. Madame T. Jodoin donna ensuite une très intéressante conférence intitulée : « La femme, la mère, la meilleure ouvrière du progrès humain ». Elle montra le rôle admirable de la femme qui ne recule devant aucun sacrifice. Après avoir cité quelques femmes qui se sont signalées, elle nous les montra comme les instigatrices des grandes conquêtes pour la religion et le progrès social. Notre aimable invitée fut chaleureusement félicitée et remerciée par le R. Père Asselin, pour le bel hommage qu'elle venait d'adresser aux mères. Le programme récréatif fut exécuté par Mlle I. D'Aigle et un groupe de fillettes, élèves de Mlle Lefebvre, qui jouèrent une saynète : « On a volé l'Enfant-Jésus ». Le prix de présence fut gagné par Mlle Lamothe.

La secrétaire : Marcelle BÉLANGER

A la réunion de février, Mlle la Présidente présenta l'invité du jour, le Dr R.-H. Robert, qui avait intitulé sa causerie : « Quelques préceptes pour une bonne digestion », qu'il présente en cinq parties : 1° Les soins de la bouche ; 2° La cuisine bien faite ; 3° Le milieu social heureux ; 4° Les aliments suivant l'âge et la profession ; 5° Le lieu de quelques tableaux. Cette causerie fut très appréciée. Mlle la Présidente remercia le conférencier pour les bonnes paroles adressées aux ouvrières de la première heure et pour les services nombreux qu'il a rendus comme médecin de la S. O. C. Elle lui exprima au nom de tous les membres sa plus sincère gratitude.

On procéda ensuite au tirage du très beau tableau mural fait par Mlle H. Lefebvre. Le sort favorisa Mlle Dumont, 932, Chenneville. Mlle Douesnard profita de l'occasion pour remercier toutes celles qui ont bien voulu nous encourager soit en assistant à la séance organisée

par la chorale de la S. O. C. donnée en la salle du Gésu le 11 février dernier, ou encore par l'achat de billets de tirage. Elle remercia et félicita Mlle H. Lefebvre l'organisatrice ainsi que toutes celles qui avaient pris part à la séance.

Le R. Père Asselin, O. M. I., insista sur les bonnes paroles que nous adressa Mlle la présidente concernant le saint temps du Carême et demanda à chacune de prendre de bonnes résolutions en demandant au Sacré-Cœur de les bénir.

Le programme récréatif fut rendu par un groupe d'élèves de Mlle Camille Bernard. Merci à cette dernière ainsi qu'à ses charmantes fillettes.

Le prix de présence fut gagné par Mlle L. Lefort. Le salut du Saint-Sacrement clôtura cette réunion. On se sépara en se donnant rendez-vous au 15 mars alors que sera tenue l'exposition des travaux faits aux cours du soir ainsi que la réunion mensuelle.

● CHEZ LES FEMMES D'AFFAIRES

17 décembre 1941 — Mme la Présidente, après les mots de bienvenue adressés à toutes les personnes présentes, présenta à Mlle Phaneuf, et tous les membres se joignirent à elle, un vote de remerciements pour le montant considérable qu'elle a recueilli lors d'une partie de cartes organisée il y a quelques semaines, à son domicile, et dont les recettes seront versées à l'Hôpital Sainte-Justine.

Mme la Présidente rappelle ensuite aux membres le devoir de chacun d'eux de se faire inscrire sur les listes électorales afin d'avoir droit de vote aux prochaines élections provinciales.

Les règlements pour la Caisse de Secours en maladie furent discutés assez longuement après lecture faite de ces règlements par la secrétaire. Il faut, dit Mme la Présidente, que les membres qui croient y avoir droit les lisent attentivement avant de faire leur réclamation. Plusieurs autres questions furent aussi discutées et après lecture de la correspondance, on joua aux cartes. De forts beaux prix furent distribués aux gagnantes de chaque table et aussi un prix de présence fut tiré au sort à la fin de cette soirée intime.

La secrétaire : Berthe LEFEBVRE

21 janvier 1942 — Mlle Deschamps, présidente-adjointe, préside cette assemblée en l'absence de Mme L'Espérance. Après avoir fait ses bons souhaits, à l'occasion de la nouvelle année, tant en son nom personnel qu'en celui de Mme L'Espérance, elle adresse des remerciements à toutes celles qui ont fait parvenir des cartes de souhaits au début de 1942 et présente sans plus tarder la conférencière, Mme Gaudet-Smet.

Celle-ci intéressa vivement l'auditoire en refaisant avec lui son voyage à travers l'Ouest canadien, et en décrivant les beaux paysages et les richesses naturelles des endroits visités au passage, de l'Ontario à Vancouver en passant par le Manitoba et la Saskatchewan. En dernier lieu, la conférencière relata ses impressions d'un autre voyage qu'elle fit, quelques mois plus tard, en Abitibi et nous parla longuement des colons de cette région et du Témiscamingue.

La secrétaire : Berthe LEFEBVRE

industrie en France. Jean Talon organise et colonise le pays. Son premier soin fut de construire des habitations pour loger ses colons, qu'il choisit sains et robustes. Afin de peupler le pays, il fit adopter une loi pour rendre le mariage obligatoire. C'est sous l'administration de Talon que fut établi le régime seigneurial au Canada. Talon ne resta que cinq ans au Canada mais, esprit très entreprenant, il fit plus pour la colonie que nombre d'autres qui y restèrent beaucoup plus longtemps.

Le programme musical fut exécuté par Mlle Rivest et Mlle P. Phaneuf. Mlle E. Phaneuf annonce une partie de cartes qui aura lieu le 14 avril et l'opéra comique « Le Père des Amours », qui sera joué un peu plus tard.

Le prix de présence est gagné par Mlle L. Rouleau. L'assemblée se termine par le chant national : O Canada. Suit la liste des heureux gagnants à notre tirage du 20 janvier : 1er prix de \$5.00, M. Armand Sanguinet, 4525, Franchère ; 2e prix de \$2.00, Mlle Françoise Bélanger, 4920, Hutchison ; 3e prix de \$1.00, M. O. Dufresne, 5016, Clark ; 4e prix de \$1.00, Mlle Gilberte Desjardins, 1480 ouest, rue Dorchester ; 5e prix de \$1.00 Mlle E. Auger, 3611, rue Saint-Denis.

Léa SAUVANT

● AU COMITÉ DE LA VISITE DES HÔPITAUX

6 février — L'assemblée, sous la présidence de Mlle Maria Cyprihot, fut très intéressante. Mme Albert Dupuis et Mlle G. Gravel étaient présentes. Inutile de dire que nous écoutons toujours leurs suggestions et que leur expérience nous est bien profitable. Mme Albert Dupuis proposa d'obtenir, par l'entremise de quelque association ou marchand, une quantité de chapelets et de médailles pour nos malades, car bien souvent ces objets de piété sont perdus par le blanchissage. Tout don sera reçu avec reconnaissance.

Nous avons encore cette année participé aux œuvres missionnaires de Son Excellence Mgr Belleau, O. M. I., en lui faisant parvenir des bas, des couvertures de laine, des sous-vêtements, etc., achetés avec le profit du tirage annuel. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à ce tirage.

La secrétaire : Alberta-A. DOUCET

21 janvier — Assemblée générale du Comité de la Croix-Rouge.

FEU MADEMOISELLE BEAUPRÉ

Mlle Marie Beaupré qui vient de mourir, le 13 février, était une amie de la Fédération, où l'on conservera longtemps un souvenir ému de sa charmante et intéressante personnalité. Secrétaire, depuis la guerre, de notre Comité de la Croix-Rouge, Mlle Beaupré s'était aussi intéressée à nos conférences et à nos œuvres alors qu'elle habitait avec sa mère à la Maison d'œuvres de la Fédération. Elle avait consacré toute sa vie à l'enseignement. Il y a six ans, elle commença d'écrire cette vie de « Jeanne LeBer » qui fut une si belle réussite et qui parut en 1939. L'œuvre de Mlle Beaupré est excellente au point de vue littéraire, historique et religieux.

Solange HONE

1911 — 1912 — 1913 — 1914 — 1915 — 1916 — 1917 — 1918 — 1919
1910 — 1920 — 1921 — 1922 — 1923 — 1924 — 1925 — 1926 — 1927
1909 — 1928 — 1929 — 1930 — 1931 — 1932 — 1933 — 1934 — 1935
1908 — 1936 — 1937 — 1938 — 1939 — 1940 — 1941 **1942**

1907
1906
1905
1904
1903
1902
1901
1900
1899
1898
1897
1896
1895
1894
1893
1892
1891
1890
1889
1888
1887
1886
1885
1884
1883
1882
1881
1880
1879
1878
1877
1876
1875
1874
1873
1872
1871
1870
1869



Venez à notre **74^e VENTE ANNIVERSAIRE**

commençant **LUNDI 9 MARS**

• • •

C'est la plus grande vente de l'année

. . . SUIVEZ NOS ANNONCES . . .

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président

A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér.

ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

1868

COMMANDEMENTS

1642-1942

*Le Tricentenaire célébreras
Avec fierté, loyalement
L'histoire si belle connaîtras
Et méditeras sérieusement
A ces héros ressembleras
Par amour, courage, vaillamment
Des mœurs d'antan te souviendras
Pour vivre et parler poliment*

*Cette année, maisons fleuriras
De pétunias, soigneusement
De bleu et blanc, te vêtiras
Couleurs de Marie, chastement
Et la statue de Notre-Dame
Feras sculpter artistement
De Jeanne Mance, tu fêteras
L'anniversaire brillamment*

*Donc de Ville-Marie, 300 ans
Tu fêteras glorieusement !*

Bureau de Placement gratuit

L'Association professionnelle des Employées de bureau prie Messieurs les professionnels, courtiers, marchands, gérants de maison d'affaires, etc., de vouloir bien s'adresser à son Bureau de Placement, 853 est. rue Sherbrooke, Tél. FR. 2665, de 10 h. a. m. à midi et de 2 h. à 5 h. p. m. pour les services de sténo-dactylographes anglaises et françaises, caissières, comptables, téléphonistes, etc., compétentes et très recommandables.

CRESCENT 3181

**The Queen's Jubilee
Laundry**

CREVIER FRÈRES, PROP.

75 OUEST, AVENUE LAURIER
ANGLE SAINT-URBAIN

AMherst 2131

MONGEAU & ROBERT CIE

LIMITÉE

CHARBON

Huile à chauffage

• • •

1600 EST, RUE MARIE-ANNE
MONTRÉAL

CRESCENT 3223

G.-J. PAPILLON

MANUFACTURIER DE FOURRURES
*Notre assortiment est le plus complet
que vous puissiez trouver*

257 OUEST, AVENUE LAURIER
PRÈS AVENUE DU PARC

CONFIEZ VOS COMMANDES

À

LA CIE DE CHARBON



Maison de confiance établie
1894 depuis 48 ans 1942

WI. 7141 — 925, HIBERNIA

HARBOUR 5544

Spécialité : Examen de la vue

Phaneuf & Messier

OPTOMÉTRISTES-OPTICIENS

1767, ST-DENIS — MONTRÉAL
TOUT PRÈS DE LA RUE ONTARIO

PLATEAU 8217

Philippe-D. Clerk

COURTIER EN ASSURANCES
EDIFICE ALDRED

507, PLACE D'ARMES — SUITE 512
MONTRÉAL

J.-B. Baillargeon

EXPRESS LIMITED
CAMIONNAGE

*La plus grande organisation
de transport*

423 EST, ONTARIO — MONTRÉAL
HARBOUR 6271

5155, ST-LAURENT — CA. 2240

Boissonneault & Frères

J.-P. BOISSONNEAULT, PROP.
Inspection gratuite de votre Radio
Réparations à prix raisonnables

SERVICE RAPIDE

Tél. FAlkirk 2848

Fondée en 1912

Wilfrid Pageau

PLOMBIER-COUVREUR

Poseur d'appareils à gaz et à eau chaude
SPÉCIALITÉ : RÉPARATIONS

*Travail fait soigneusement
et à prix modéré*

Bureau et atelier : 984 est, RACHEL

FRONTENAC 1112*

Lacroix & Léger, Ltée

QUINCAILLERIES, JOUETS, VAISSELLE



911 EST, AVENUE MONT-ROYAL
(ANGLE SAINT-ANDRÉ)

Raoul Vennat

Lisez notre journal mensuel de Broderie
et Musique et vous ne pourrez plus vous
en passer. Chaque mois, il vous apporte
la dernière nouveauté pour Vous, vos
Bébé, votre Eglise, votre Maison. Et les
dernières nouveautés musicales.

12 SOUS PAR AN

3770, ST-DENIS — HA. 5310

Limoges, Mlle M.-L.
4220 Henri-Julien (N

L'ÉCONOMIE

est nécessaire à qui veut réussir.
L'ouverture d'un compte d'épargne est donc
un acte indispensable que vous devez accom-
plir sans aucun retard.

La Banque Provinciale du Canada

SIÈGE SOCIAL : 221, RUE SAINT-JACQUES OUEST, MONTRÉAL

318 succursales et bureaux

« Où l'épargnant dépose ses économies »

HENRY BIRKS & SONS LIMITED DIAMANTAIRES

*Articles religieux — Réparations
Joaillerie — Orfèvrerie — Horlogerie*

PHILLIPS SQUARE — — — MONTRÉAL

Vive la Canadienne

PARMI les qualités qui ont distingué nos mères canadiennes, nous devons remarquer, entre autres, celle d'avoir été économes et leur en rendre hommage.

JEUNES FILLES, JEUNES MÈRES, tenez à honneur de continuer ce bel exemple. Pour pratiquer l'économie il n'y a pas de moyen plus efficace que d'ouvrir un compte à

LA BANQUE D'ÉPARGNE

De la Cité et du District de Montréal

Nous vous réservons toujours le meilleur accueil, quelque petites que soient les économies que vous voudrez bien nous confier. Nous vous donnons la sécurité la plus certaine.

Le directeur-général,

T.-TAGGART SMITH

Bureau principal et 24 succursales
à Montréal.